



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire vers 21 h 10.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MARDI 7 AOÛT 2012

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le septième jour du mois d'août 2012 à 18 h 30, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure, du règlement # 302-2012 décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$;
2. Résolution autorisant la directrice générale à transmettre une demande d'autorisation et de certificats auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Résolution # 2012-08-126

OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ouvrir la session.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Avis de motion

Le conseiller monsieur Daniel Ponton donne avis de motion de la présentation à une assemblée subséquente du règlement # 202-2012 décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe d'accès de mise à l'eau municipale ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$.

Résolution # 2012-08-127

AUTORISATION DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION ET DE CERTIFICAT

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale madame Marie Lili Lenoir à signer pour et au nom de la municipalité une demande d'autorisation et de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Résolution # 2012-08-128

AUTORISATION À FAIRE UNE OFFRE D'ACHAT SUR UN IMMEUBLE

CONSIDÉRANT le règlement # 302-2012 décrétant l'acquisition d'immeubles et l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau municipale ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le maire monsieur Gérard Dutil et la directrice générale madame Marie Lili Lenoir à signer pour et au nom de la municipalité une offre d'achat pour l'acquisition d'un immeuble au meilleur coût tel qu'autorisé.

Résolution # 2012-08-129

AUTORISATION À ACQUITTER UNE FACTURE

CONSIDÉRANT un avis juridique de la firme Dunton Rainville basé sur la jurisprudence et la doctrine disponible;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal rembourse la facture de frais de déplacement du maire monsieur Gérard Dutil de 67,50 \$ représentant les déplacements de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix à Sainte-Martine pour assister à la collecte de fonds du député monsieur Stéphane Billette à laquelle il représentait la municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-08-130
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session spéciale vers 19 h 05.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière